

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CNFGG

**16 avril 2019 – 10h à 12h30 - salle Serre – Ecole Normale Supérieure**

Présents :

Claude Boucher, Pierre Briole, Patrick Lesage, Marie-Noëlle Houssais, Eric Servat, Jonathan Chenal, Etienne Berthier, Marc Schaming, Séverine Rosat, Jean-Paul Boy, André Comolet-Tirman, Marie-Françoise Lalancette, Gilles Bessero,

excusés : Patrick Allard, Jean Albergel, Pierre Ribstein, Claude Boutron, Marie-Lise Chanin

## **1- Approbation de l'ordre du jour :**

P. Lesage demande l'ajout d'un point « Questions diverses » à la fin de la réunion.

## **2 – Hommages aux membres disparus**

Pour la section 1, M.F Lalancette rend hommage à Richard Biancale, actuel vice-président et ancien président de la section 1, décédé le 4 février 2019. Ancien directeur exécutif du GRGS, ingénieur et chercheur au CNES dont il a longtemps été le responsable de l'équipe de géodésie, il avait rejoint le GFZ en 2018 après sa retraite du CNES. Il a dirigé de nombreuses thèses et travaillait actuellement sur la mission GRACE Follow On. Il était unanimement apprécié pour ses qualités humaines et scientifiques.

Il est également porté à connaissance de l'Assemblée le départ de Jean Kovalevsky, décédé en 2018.

Une biographie de ces deux membres du CNFGG est jointe au Compte-rendu.

### **3 – Allocution du bureau**

#### **Rapport moral du président**

Le président sortant Claude Boucher présente le bilan de ses quatre années de présidence, avec beaucoup de nouveaux éléments : nouveaux statuts du comité, nouveau site web mis en place à partir de 2017, nouveau secrétaire et nouveau trésorier. Un grand remerciement est adressé aux membres du conseil pour leur implication et leur fidélité.

C Boucher rappelle que le CNFGG assure la représentation française aux activités de l'Union Géodésique et Géophysique Internationale (UGGI), et est sous tutelle de l'Académie des Sciences. Outre cette fonction de représentation, il a également un rôle d'observation et d'animation de la vie de la communauté scientifique géodésique et géophysique, notamment via le parrainage de diverses manifestations (G2, Plateforme Océan Climat) ou la mise en place de commissions scientifiques (infrastructures et histoire de la géodésie). Le Comité peut également avoir un rôle d'expertise (cela a été notamment le cas lors de l'achat d'un gravimètre absolu comme le souligne M-F Lalancette).

Mais, du fait de la montée en puissance lors de la dernière décennie de l'AGU et de l'EGU, les missions et l'aura de l'UGGI, et donc du CNFGG, ont changé.

C Boucher en tant que président souligne avoir intégré que le CNFGG d'aujourd'hui ne peut plus être celui d'il y a 30 ans, et qu'il est nécessaire de réaffirmer le rôle spécifique de l'UGGI par rapport aux autres unions scientifiques, en particulier sa vocation historique et internationaliste.

La nouvelle place du CNFGG dans la vie scientifique française reste à développer : les liens avec le COFUSI et avec d'autres associations scientifiques (SF2A, SGF) doivent être renforcés, et d'autres collaborations doivent être créées, comme avec l'INSU, avec qui le futur bureau du CNFGG aura une rencontre formelle prochainement.

Plusieurs points semblent importants à considérer dans les années à venir :

- d'une part la pérennisation des relations du CNFGG avec le COFUSI (association loi 1901 rattachée à l'Académie des Sciences): le Comité participe à leur AG annuelle (C. Boucher y a même fait une présentation lors de la dernière AG en Janvier) et est membre du comité français de Géounions qui regroupe neuf comités français eux-mêmes membres du COFUSI.

- d'autre part la nécessité de développer la coopération et de coordination avec les autres associations scientifiques. C'est dans ce sens que le CNFGG et la Société Géologique de France ont formalisé leur collaboration récemment, collaboration qui a été réactivée à la suite du projet d'AG commune entre l'UGGI et l'UISG (dont la SGF est la représentation nationale).

Outre ces deux interactions, l'une des évolutions du CNFGG pour les années à venir pourrait être de placer une part des actions communes de collaboration dans le cadre de l'UNESCO : cela pourrait

être l'organisation d'un colloque commun avec la SGF à l'horizon 2020/2021 ou l'étude de la mise en place d'une commission mixte géologie / géophysique, en lien plus ou moins indirect avec le Programme International des Géosciences de l'UNESCO.

C Boucher remercie enfin tous les membres du CNFGG et clôt sa présentation par l'annonce de la passation de présidence en donnant la parole à Pierre Briole, qui devient le nouveau président du CNFGG.

### **Approbation du nouveau bureau**

P. Briole rappelle les résultats de l'élection du vice-président, qui a été dépouillée le 30 octobre 2018 : 69 votes, 64 pour Eric Servat et 5 abstentions.

L'Assemblée approuve le nouveau bureau : Pierre Briole devient donc officiellement président pour les quatre prochaines années et Eric Servat devient vice-président. PB rappelle que M Schaming est trésorier depuis 2016 et P Valty secrétaire du comité depuis septembre 2018. La composition du bureau est donc relativement récente.

### **Mots du nouveau bureau**

P Briole remercie ses prédécesseurs, et en particulier C Boucher pour toutes les actions qu'il a entreprises, pour son bilan à la tête du CNFGG et enfin pour la présentation qu'il vient d'effectuer, qui tient place de bilan et de perspectives pour les prochaines années. Les futures actions du CNFGG se placeront donc dans la continuité de la feuille de route dressée par le désormais ex-président. Il rappelle que C Boucher restera le représentant officiel du CNFGG à l'AG de l'UGGI à Montréal au mois de Juillet et le président d'honneur du comité pour toutes les festivités du centenaire (notamment célébration officielle à l'UNESCO en Juillet) .

Le président se tourne alors vers les représentants des différentes sections, en remerciant les plus dynamiques (géodésie et hydrologie, en particulier, qui tiennent par exemple leurs propres assemblées générales), mais en insistant sur l'ouverture du comité à toutes les disciplines de la géophysique, et en particulier aux disciplines en développement. La section 8 (cryosphère) est citée en exemple : bien que relativement récente, elle est aujourd'hui une section importante : d'ailleurs le prix de thèse vient d'être décerné à un travail sur les bilans de masse glaciaires.

Un des objectifs avoués de la nouvelle présidence sera d'essayer de regrouper au sein du comité l'ensemble des thématiques scientifiques de la communauté, alors, que, comme c'est le cas pour la section 2 qui est par ailleurs peu active, seule une partie des sensibilités scientifiques y sont actuellement représentées.

La notion de section est également nuancée : P Briole rappelle qu'il est ou a été lui-même membre de trois sections (géodésie, sismologie et volcanologie) et que, cette année, une majorité des travaux de thèse présentés pour le prix de géophysique relevaient d'au moins deux sections du comité.

La nouvelle présidence, comme la précédente, prend acte des évolutions du monde scientifique, que ce soit au niveau des représentations scientifiques nationales et internationales ou des carrières des chercheurs, et de ce fait insiste pour que le CNFGG suive les évolutions en fonction des activités scientifiques. Une réflexion doit être approfondie sur la place de l'UGGI au niveau international, mais cela n'empêche pas, en attendant, que le CNFGG demeure et se développe en tant que vecteur d'idées et de réflexions et non seulement en tant que comité national de l'UGGI. D'ailleurs, le COFUSI encourage la coopération des comités nationaux, non seulement avec d'autres comités ou associations scientifiques, mais également avec des acteurs institutionnels comme l'INSU. Le nouveau président annonce également souhaiter mettre en avant l'acquisition des données au sein du comité et au sein du jury d'attribution du prix de thèse.

Le discours se clôt néanmoins sur l'affirmation du rôle central des adhérents, comme pour toute association, et sur le respect du règlement intérieur en ce qui concerne les cotisations.

#### **4. Finances**

##### **Rapport du trésorier**

M Schaming présente les comptes 2018 et le budget prévisionnel 2019.

En 2018, le CNFGG a eu 5530 euros de recettes (dont 5490 euros de cotisations et 40 d'indemnités de retard de paiement des cotisations), pour 8596 euros de dépenses (dont 1793 euros de participation à la cotisation annuelle à l'UGGI, 2500 euros de prix de thèse, 500 euros de subvention à la plateforme Océan-Climat – subvention qui sera suspendue à partir de 2019- , 2832 euros de subventions diverses – voyages, subvention au G2, 914 euros de subventions de voyage pour les membres du CNFGG, et enfin 57 euros de frais divers – impôts et frais bancaires).

Le déficit pour 2018 (3066 euros) a été pris sur le fonds de réserve du comité, qui est au 01/01/19 de 103422 euros.

Concernant le BP 2019, les dépenses prévisionnelles sont de 11050 euros (dont 2000 euros subventionnés par le COFUSI pour les voyages à l'AG de Montréal), contre environ 5000 euros de recettes en cotisations. Il est prévu donc de combler les 4050 euros de déficit par une ponction sur le fonds de réserve.

M Schaming rappelle qu'en tant qu'association d'intérêt général le CNFGG peut délivrer des reçus fiscaux. Cette information, ainsi que la possibilité d'obtenir une déduction fiscale pour les cotisants pourrait être rappelée sur le site internet.

*Quatre actions rapides à mener dans le cadre de la trésorerie sont (actions MS):*

- *la possibilité de souscrire à une assurance responsabilité civile*
- *la clôture des comptes (presque vides) à la Banque Postale*
- *la mise en place de factures dématérialisées*
- *le paiement de la cotisation en ligne via par exemple le site internet du CNFGG*

A ce jour, le CNFGG a 219 membres : 119 sont à jour de leurs cotisations, 13 sont en avance et 87 ont une ou deux années de retard. Ceux qui ont davantage de retard de cotisations ne sont plus considérés comme membres mais reçoivent encore les mails du CNFGG. P Briole rappelle que le règlement intérieur doit être appliqué (*mail puis lettre de rappel avant l'automne puis radiation en fin d'année si pas de réponse des membres en retard de paiement*). Une mise à jour de la liste de diffusion des mails doit donc être faite (*actions PV, MS et PB*).

Le trésorier mentionne que les dépenses sont stables depuis 2013. L'Académie des Sciences, qui subventionne au travers du COFUSI environ 90% de la cotisation annuelle à l'UGGI, demande désormais la transmission des comptes validés par un commissaire aux comptes..

### **Rapport du vérificateur des comptes**

Les comptes du comité (journal, extraits bancaires) ont été vérifiés par Jean-Paul Boy (EOST), qui propose de donner quitus au trésorier.

### **Approbation des rapports**

Les rapports moral du président et financier du trésorier sont approuvés par l'Assemblée Générale.

Jonathan Chenal demande si la possibilité d'être financés par du mécénat pour pallier à la baisse des cotisations a été creusée. Réponse de P Valty et C Boucher : le mail envoyé en ce sens aux membres ès qualité en octobre n'a pas reçu de réponse.

A une question de l'Assemblée, M Schaming explique également que les 2500 euros dédiés au prix de thèse ont été répartis en 1500 euros pour le 1er prix et 1000 pour le deuxième. C'est le jury qui en a décidé ainsi.

La question d'une limite annuelle de prélèvement sur le fonds de réserve est évoquée : dans les conditions actuelles (notamment concernant la prise en charge de 90% de la cotisation à l'UGGI par le COFUSI), la limite de 4000 à 5000 euros /an semble raisonnable, ce qui laisserait encore 20 à 25 années de marge. De même, le placement d'une partie de ce fonds de réserve sur un compte à intérêts afin de pallier à la baisse des cotisations n'est pas dans les plans à court terme. P Briole souligne que le budget du CNFGG est désormais bien maîtrisé : le comité n'organise plus, comme avant, des colloques être largement déficitaires (comme en 2006), justement pour éviter de trop ponctionner le fonds de réserve.

J-P Boy est désigné pour être le vérificateur des comptes pour 2019.

### **5, Préparation de l'Assemblée Générale de l' UGGI**

P Briole souligne qu'il y aura des représentants de toutes les sections du CNFGG, même si les sections 4 et 5 n'ont pas désigné de représentants officiels pour les séances plénières.

Il serait intéressant que le comité compile d'un côté les retours des scientifiques (y compris des personnes non membres du CNFGG) qui assisteront à l'AG, et de l'autre les retours des séances plénières, en particulier en ce qui concerne les grandes lignes des décisions et des résolutions qui y seront prises. E. Servat évoque certains sujets sensibles qui pourraient y être abordés, comme l'entrisme des scientifiques de certains pays dans les instances scientifiques et les revues internationales.

Jonathan Chenal souligne que le CNFGG a déjà soumis des résolutions qui ont été acceptées à l'UGGI, par exemple concernant le repère global de référence ou le rôle central des océans.

*Un appel à tous les membres du Comité sera fait en même temps que la diffusion du Compte-rendu de l'AG afin de récolter des propositions de résolutions qui pourront y être soumises (action PV).*

### **6 Evénements liés aux cent ans du CNFGG et de l'UGGI**

En 2019 le CNFGG et l'UGGI fêtent leur centenaire et un certain nombre de manifestations sont prévues en cet honneur, dont une célébration formelle des 100 ans de l'UGGI à l'Unesco fin Juillet. Etant donné que quatre autres unions fêtent leur centenaire (UAI, URSI, UICPA et UISB), un regroupement représentant leurs cinq comités nationaux (dont le CNFGG, donc, pour l'UGGI) a été mis en place afin de célébrer ce centenaire au niveau national. D'autres manifestations associées à cet anniversaire auront lieu en France comme l'Assemblée Générale de l'UICPA (Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée).

En plus de ces événements, le CNFGG pourrait organiser une journée scientifique spéciale lors de son conseil de décembre, d'autant plus que c'est en décembre 1919 que le CNFGG a été créé. E. Servat souligne que le colloque G2 (qui aura lieu a priori du 18 au 21 Novembre au Mans) pourrait être également l'occasion d'organiser quelques présentations en relation avec cet anniversaire. Outre les aspects historiques, E. Berthier propose que d'anciens lauréats du prix de thèse soient invités.

P. Lesage propose que la tenue de présentations organisées par le CNFGG au colloque G2 soit également l'occasion de promouvoir les actions et la figure historique du Comité, et pas seulement auprès des jeunes chercheurs, mais aussi de tous les scientifiques, qui parfois, même expérimentés, ignorent l'existence et les missions du Comité.

### **7: Questions diverses**

P. Lesage propose que le CNFGG engage une réflexion sur la réduction du bilan carbone associé aux activités de recherche de la communauté, et ceci car les scientifiques devraient être exemplaires sur ce point. P Briole propose en effet que les déplacements superflus soient évités. Cela passe par l'utilisation systématique de la visioconférence, et en particulier de Renaviso (en France). P Briole propose qu'une résolution en ce sens puisse être soumise lors de l'AG de l'UGGI.

**PRÉSIDENT**  
CLAUDE BOUCHER  
103 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE  
75011 PARIS  
MÉL. : [claude-boucher@club-internet.fr](mailto:claude-boucher@club-internet.fr)

**VICE-PRÉSIDENT**  
PIERRE BRIOLE  
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
24 RUE LHOMOND  
75231 PARIS CEDEX 05  
TÉL. : +33[0]1 44 32 22 24  
MÉL. : [pierre.briole@ens.fr](mailto:pierre.briole@ens.fr)

**TRÉSORIER**  
MARC SCHAMING  
ECOLE ET OBSERVATOIRE  
DES SCIENCES DE LA TERRE  
5 RUE RENÉ DESCARTES  
F-67084 STRASBOURG CEDEX  
+33 [0]3 68 85 00 93  
[marc.schaming@unistra.fr](mailto:marc.schaming@unistra.fr)

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**  
PIERRE VALTY  
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE  
73 AVENUE DE PARIS  
94165 SAINT-MANDÉ CEDEX  
MÉL. : [sgn.cnfgg@ign.fr](mailto:sgn.cnfgg@ign.fr)